

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire**  
**du mardi 6 février 2024 à 19h.**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue dans la classe des spécialistes, le six février de l'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heure.

**PRÉSENCES**

Mmes	Pryscylla Traboulsi-Provost	Valérie Pomerleau
	Lucie Crépeault	Mélanie Langlois
	Marie-France Leclerc	Marie-Pierre Hébert
	Naomie Faucher	Nathalie Plourde
	Cindy Larochelle	

M. Guillaume Turpin

**ABSENCES**

Mme Marie-Claire Bérubé-Leblanc

**1. ACCUEIL,  
PRÉSENCE ET  
VÉRIFICATION  
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h00.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Mme Naomie Faucher fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-895-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a  
été rédigé.

**ADOPTÉE.**

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 5 DÉCEMBRE  
2023**

CE 896-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Pryscylla  
Traboulsi-Provost,

QUE le procès-verbal du 5 décembre 2023 soit adopté tel  
qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE.**

**4. ADOPTION DES  
BUDGETS RÉVISÉS  
ST-MATHIEU/LA  
MOTTE ET  
SERVICE DE  
GARDE**

Mme Valérie Pomerleau présente le budget révisé des écoles St-Mathieu/La Motte et le service de garde 2024-2025.

CE 897-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Lucie Crépeault,

QUE le budget révisé des écoles St-Mathieu/La Motte et le service de garde 2024-2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**5. PRÉSENTATION  
DU TABLEAU DES  
MESURES MELS**

Mme Valérie Pomerleau présente le tableau des mesures MELS.

CE 898-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Cindy Larochelle,

QUE le tableau des mesures MELS soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉE.

**6. NOUVEAU NOM  
DE L'ÉCOLE DE LA  
MOTTE : ÉCOLE  
DE LA MOTTE**

Mme Valérie Pomerleau présente le nouveau nom de l'école de La Motte

CE 899-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pierre Hébert,

QUE le nouveau nom de l'école La Motte soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**7. ADOPTION DES  
RÈGLES DE  
FONCTIONNEMENT  
DU SERVICE DE  
GARDE**

Mme Valérie Pomerleau présente les règles du service de garde.

CE 900-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-France Leclerc,

QUE les règles du service de garde soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE

**8. POINT  
FORMATION C.É. :  
CAPSULES –  
QUESTIONNEMENTS  
OU  
ÉCLAIRCISSEMENTS**

Mme Pomerleau envoie les nouvelles capsules aux membres et ils les écoutent à la maison.

Il n'y a aucune question ou d'éclaircissements à apporter.

**9. RAPPORTS ET  
POINTS EN  
SUIVIS**

a) Direction

a. Points en suivis :

- i. Suivi du comité logo;  
La fille de Nathalie Plourde a commencé à sortir des idées avec un budget entre 1000-1500 \$. Le comité logo fera une rencontre avec elle.
- ii. MI5024 (suivi sur la proposition d'aide en langage);

La mesure contient 1534 \$. Il est décidé que ce sera l'achat de jeux qui stimulent le langage auprès des petits.

- iii. Inscription maternelle;  
Il y a 21 maternelles 5 ans, 8 maternelles 4 ans et 4 passe-partout.
- b. Rapport :
  - i. Semaine des enseignants du 4 au 10 février 2024;  
Il y aura des cadeaux et des surprises pour les enseignants(es).

**b) Représentantes des enseignantes**

- a. Préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle :
  - i. Pêche blanche.
  - ii. Patinage en bloc intensif pour les sorties.
  - iii. Projet pour l'environnement, ramasser des batteries usagées pour les deux écoles.
  - iv. La serre Écol'Eau ramasse des contenants pour leur semis.
- b. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle:
  - i. Sortie au Mont-Vidéo très apprécié.
  - ii. Prochaine sortie au sentier glacé.
  - iii. Peut-être de la pêche blanche en mars à la base Figuery.
  - iv. Défi lecture qui continu.
  - v. Défi entrepreneuriat : projet papier pour des cartes de souhaits.
  - vi. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> : 2 pièces de théâtre pour la soirée théâtre.
  - vii. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> : ils participeront aux pièces de théâtre.
  - viii. Projet du journal de l'école.
- c) Suivi du comité de parents :
  - a. Aucune rencontre de faite.

**10. CORRESPONDANCE REÇUE**      Aucune.

**11. QUESTIONS DU PUBLIC**      Aucune.

**12. VARIA**      Aucun.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**      CE-901-23      IL EST RÉSOLU,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h04.

---

Naomie Faucher, présidente

Mélanie Langlois, secrétaire